



Réseau  
Bretagne  
romantique

Bibliothèque / Médiathèque / Point-relais de

.....

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION  
&  
D'ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

**Je soussigné-e :**

(NOM).....

(PRENOM).....

Né-e le (JJ/MM/AAAA) .....

Domicilié-e à (N°, RUE / LIEU-DIT) .....

(CODE POSTAL) ..... (COMMUNE) .....

(TEL. PORTABLE) ..... (TEL. FIXE) .....

(COURRIEL) .....@.....

Cadre réservé à la bibliothèque

N° carte de l'adhérent .....

**Déclare avoir reçu, pris connaissance et accepté :**

- **le règlement intérieur de ma bibliothèque / médiathèque du Réseau Bretagne romantique (hors inscription en point-relais)**
- **les dispositions générales s'appliquant aux bibliothèques / médiathèques / points-relais du Réseau Bretagne romantique**

Le (date) :

Signature :

## Représentant-e légal-e de

(A compléter pour l'inscription d'un mineur)

(NOM).....

(PRENOM).....

Né-e le (JJ/MM/AAAA) .....

Domicilié-e à (N°, RUE / LIEU-DIT) \* .....

(CODE POSTAL) \* ..... (COMMUNE)\* .....

(TEL. PORTABLE) \* ..... (TEL. FIXE) \* .....

(COURRIEL)\* .....@.....

### \*Si différent du représentant légal

Cadre réservé à la bibliothèque

N° carte de l'adhérent .....

## 1° AUTORISATIONS

Je suis informé-e que mon courriel, ou à défaut mon adresse postale, seront utilisés pour l'envoi d'informations liées à mon activité (ou le cas échéant à l'activité de mon enfant) au sein du Réseau Bretagne romantique :

- Avis de mise à disposition d'une réservation
- Courrier de relance en cas de retard
- Confirmation d'inscription (animation, événement...) via le portail internet

### **Autres autorisations pour l'utilisation de mon courriel** (et celui de mon enfant mineur s'il a été renseigné) :

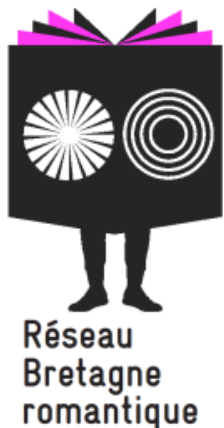
J'autorise / n'autorise pas (*rayer la mention inutile*) le Réseau Bretagne romantique à envoyer par mail des informations liées à l'actualité du réseau (lettre d'information, programme d'animations...)

### **Autorisation pour l'utilisation de mon téléphone** (et celui de mon enfant mineur s'il a été renseigné) :

J'autorise / n'autorise pas (*rayer la mention inutile*) le Réseau Bretagne romantique à envoyer par sms :

- des informations liées à mon activité au sein du réseau (disponibilité de ma réservation, relance en cas de retard...)
- des informations liées à l'actualité du réseau (lettre d'information, programme d'animations...)

Signature :



## 2° DISPOSITIONS GENERALES AU RESEAU

Le réseau Bretagne romantique est composé des 12 bibliothèques et médiathèques suivantes : Bonnemain, Dingé, Hédé-Bazouges, La Baussaine, Lanhélin, Meillac, Pleugueneuc, Québriac, Saint-Domineuc, Saint-Pierre-de-Plesguen, Saint-Thual, Tinténiac.

Et des 7 points-relais suivants : Cardroc, Lanrigan, Lourmais, Saint-Brieuc-des-Iffs, Trimer, Tressé, Trévérien.

Les horaires d'ouverture au public des 19 établissements sont affichés et portés à la connaissance du public. Ils sont consultables sur le portail internet du réseau : [bibliotheques.bretagneromantique.fr](http://bibliotheques.bretagneromantique.fr)

L'accès aux établissements du réseau et la consultation sur place sont gratuits.

Les mineurs fréquentant les établissements du réseau sont sous la responsabilité de leur représentant légal.

### Conditions d'inscription

L'emprunt des documents à domicile nécessite une inscription annuelle dont les tarifs sont définis par la convention pluriannuelle encadrant le réseau Bretagne romantique.

Tarifs 2019 :

- Habitant des communes du réseau :
  - 10 € par adulte et par an (de date à date)
  - 5 € par adulte et par an (de date à date) pour :
    - Les personnes bénéficiant des minimas sociaux
    - Les étudiants de 18 à 25 ans
    - Les touristes (caution de 50 €)
    - Les nouveaux habitants, arrivés il y a moins d'un an
  - Gratuité pour les moins de 18 ans
  - Gratuité pour les bénévoles œuvrant en bibliothèque
- Habitant des communes hors réseau : 15 € par personne et par an (de date à date)

Pour s'inscrire l'utilisateur doit présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Tout nouvel adhérent doit prendre connaissance du règlement intérieur et des dispositions générales au réseau, qui devront être signés par le représentant légal pour les mineurs.

L'adhérent doit signaler tout changement de domicile.

La perte ou le vol de la carte lecteur doit être rapidement signalé au personnel afin qu'un blocage soit effectué sur la carte (le titulaire de la carte étant responsable des documents empruntés sous son nom).

## Conditions de prêt

Les conditions de prêt encadrant l'emprunt des documents à domicile sont fixées par la convention pluriannuelle encadrant le réseau Bretagne romantique.

Conditions 2019 :

|                            | Livres et revues(1)          | CD         | DVD        |
|----------------------------|------------------------------|------------|------------|
| Durée du prêt              | 3 semaines                   | 3 semaines | 3 semaines |
| Nombre de documents        | 6                            | 4          | 4          |
| Réservations maximum       | 6 (tous documents confondus) |            |            |
| Nombre de prolongations(2) | 2                            | 2          | 0          |

(1) Hors dernier numéro

(2) Hors nouveauté (acquisition de moins de 3 mois) et documents réservés

Des documents destinés aux adultes ne peuvent être empruntés avec une carte enfant.

Les documents empruntés par les mineurs le sont sous la responsabilité de leur représentant légal : choix des documents, retour dans les délais, dégradations éventuellement occasionnées.

L'adhérent s'engage à prendre soin des documents qu'il emprunte. Il devra signaler toute détérioration, sans effectuer la réparation lui-même. En concertation avec la bibliothèque ou la médiathèque propriétaire d'un document perdu ou détérioré, il devra procéder à son remplacement.

## 3° PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectifications aux informations qui vous concernent.

### Destinataires des données

L'accès aux données est strictement limité aux agents du Réseau Bretagne Romantique.

### Durée de conservation

Vos informations personnelles sont conservées trois ans après la date de fin de votre adhésion, sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après.

### Droits des personnes

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) de la collectivité.

Contactez notre Délégué de Protection des Données (DPD) par voie électronique : [dpd@cdg35.fr](mailto:dpd@cdg35.fr) (Centre de gestion des collectivités locales d'Ille et Vilaine)

Contactez notre DPD par courrier postal :

Centre de gestion des collectivités locales d'Ille et Vilaine

Délégué à la protection des données

1 Avenue de Tizé

35235 Thorigné-Fouillard

Si vous estimez, après avoir contacté notre DPD, que vos droits Informatiques et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.